Selon le Processus de production de handicap (PPH), la participation sociale correspond à la réalisation des activités courantes (ex : travailler, étudier, assumer des responsabilités financières, etc.) et des rôles sociaux d'un individu menant à une intégration et une contribution sociale. Tel que mentionné dans l'article de Velde et Filder, quelques indicateurs tels que l'ampleur du réseau social d'une personne, son sentiment d'appartenance et son niveau de confiance envers les autres nous renseignent sur la participation sociale de celle-ci (Velde et Filder, 2002). De plus, étant donné que les valeurs influencent les occupations, elles sont aussi étroitement liées à la participation sociale.

Dans le cas de Valérie, son implication dans plusieurs activités parascolaires, notamment meneuse de claques, et ses nombreuses sorties entre amies lui permettaient de favoriser sa participation sociale. Son sentiment d'appartenance a été rehaussé à travers les échanges, la collaboration et les liens noués au sein du groupe. De plus, étant donné qu'elle valorise beaucoup la réussite scolaire, cette dernière s'implique dans sa vie étudiante en y accordant le temps et l'importance nécessaire. D'ailleurs, le choix de ses occupations (travail) est entièrement relié à l'atteinte de cet objectif. Aujourd'hui, ces nouvelles obligations ont aussi favorisé sa participation sociale. En effet, pour pouvoir subvenir à ses besoins, elle a dû s'investir dans son travail à temps plein (participe à la productivité) et s'organiser afin d'assumer ses responsabilités financières en gérant son budget. Toutefois, ses sorties entre amies ainsi que son implication dans les activités sportives se sont limitées. De plus, elle prétend n'avoir aucune affinité avec son groupe de travail et n'arrive pas à s'intégrer. Cela occasionne donc un retrait social et influence négativement sa participation sociale. Cela se manifeste par une absence de motivation et de sentiment d'appartenance dans son milieu de travail.

M. Théberge, pour sa part, est très impliqué dans la société. Il est travailleur autonome et contribue à la productivité et à l'économie de la société. Outre le travail, il est impliqué dans divers organismes qui lui permettent de favoriser ses échanges avec

les autres et d'élargir son réseau social. M. Théberge a aussi une femme et deux enfants, ce qui implique des responsabilités importantes et ajoute le rôle de père à celui de travailleur et d'ami. Ces facteurs indiquent que M. Théberge a une bonne participation sociale.

Dans le cadre d'une relation thérapeutique en ergothérapie, il est primordial de veiller à ce que le client retrouve la capacité d'effectuer les activités quotidiennes et d'assumer ses rôles sociaux. Le sens que le client donne à ses activités doit être pris en considération afin que sa participation sociale soit réellement à l'image de ce qu'il est en tant qu'individu.